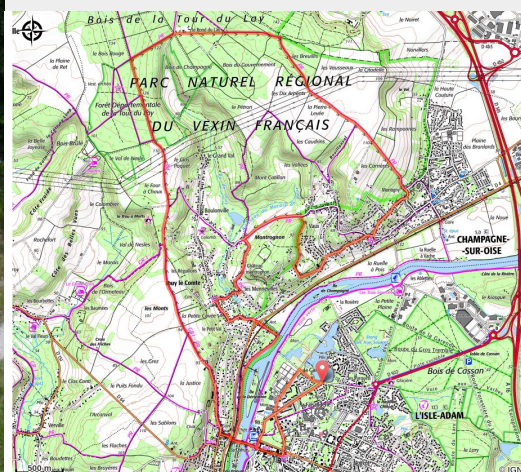


Bois de la Tour du Lay

PNR du Vexin français - L'ISLE-ADAM



(PNRVF)



Un départ au bord de l'eau, quelques jolies côtes pour un parcours en forêt et la découverte de petits villages dont vous ramènerez des souvenirs enchantés.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 1 h 15

Longueur : 18.2 km

Dénivelé positif : 248 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

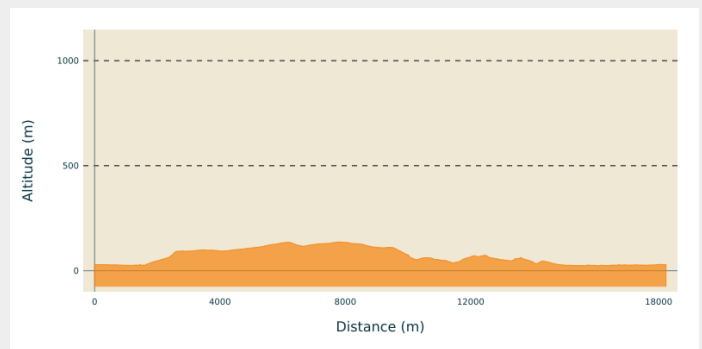
Itinéraire

Départ : Etangs de la Garenne, avenue du Chemin Vert, L'Isle-Adam

Arrivée : Etangs de la Garenne, avenue du Chemin Vert, L'Isle-Adam

Communes : 1. L'ISLE-ADAM
2. PARMAIN
3. NESLES-LA-VALLEE
4. CHAMPAGNE-SUR-OISE

Profil altimétrique



Altitude min 24 m Altitude max 137 m

Départ des étangs de la Garenne, (avenue du Chemin Vert). Les étangs de la Garenne sont sur notre droite, avancer tout droit vers l'avenue du Chemin Vert.

Prendre à gauche (avenue Paul Thoureau) et au carrefour prendre à droite (avenue Charles De Gaulle) jusqu'au pont. Prendre à droite (traverser le pont) et toujours tout droit.

Commune de Parmain, traverser la voie ferrée et prendre la rue en face (rue Guichard). Au bout, prendre à droite (rue Maréchal Foch). A la hauteur de la maison à colombage, prendre à gauche (chemin de la Justice) chemin qui monte. En haut, le chemin débouche dans les champs. Continuer tout droit.

Au 1er croisement de chemin continuer tout droit, ce chemin se poursuit par une route. Laisser la route qui incline à droite pour aller tout droit dans le petit chemin qui traverse des bois. Continuer tout droit jusqu'à une intersection (chemin des moutons, à gauche), rester sur le chemin de droite en direction des lignes à haute tension. On passe sous les lignes à haute tension et on arrive à une barrière. Pénétrer dans le bois par le grand chemin et aller tout droit. 1ère intersection, continuer tout droit. A la 2ème intersection, prendre à droite. Le chemin débouche sur une route dans un hameau. Traverser et prendre tout droit dans la voie sans issue. Après la dernière maison, poursuivre tout droit. A la 1ère croisée des chemins continuer tout droit. Au prochain Y prendre le chemin de droite de manière à suivre le balisage jaune. On débouche sur une route goudronnée. Prendre tout droit la petite route qui descend et passe sous les fils à haute tension. Au carrefour, continuer tout droit, la rue descend assez fortement.

Au bout de la descente (chemin de la cavée), parc en face. Prendre à droite (rue de Lt Général Corbineau). Au stop, prendre à droite la rue qui monte. Au bout (église), prendre à droite (rue Jules Picard) et continuer tout droit dans la rue d'Aire. On laisse le hameau de Vaux sur notre droite pour monter à droite le chemin des Roches.

A la fourchette, prendre le chemin de droite. A l'intersection des routes, prendre le 1er chemin à droite. Au bout, prendre la route à gauche (rue de Jouy).

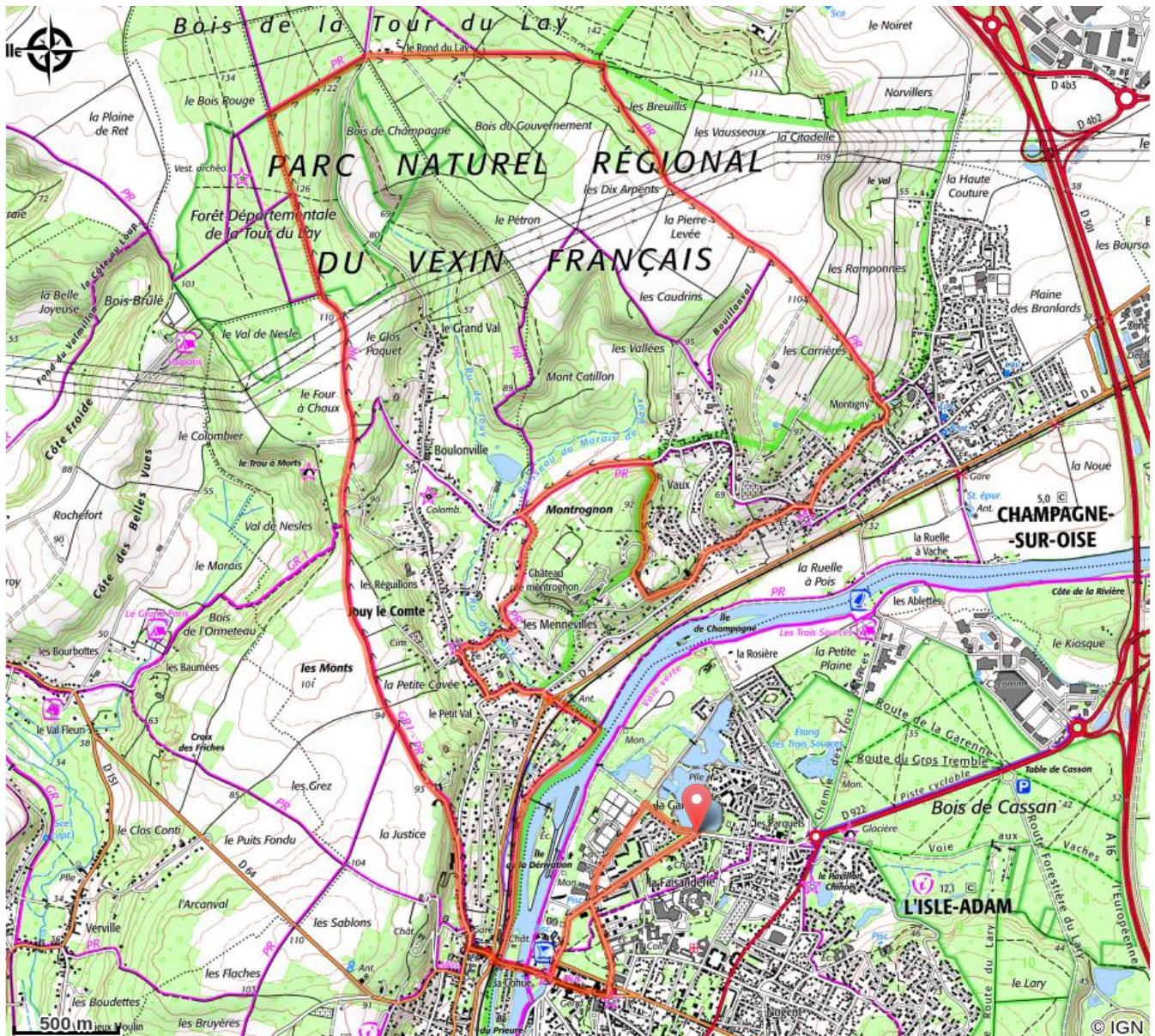
Avant le panneau d'entrée dans Parmain, prendre le chemin qui monte à gauche

(accès par la rue du Moulin). Ce chemin se transforme en route. Au bout, prendre à droite (rue du Moulin). Au bout (église, mairie), prendre à gauche (rue du Maréchal Joffre). Au cédez le passage, prendre à gauche (rue de Persan).

Au rond-point, 2ème à droite et passer la voie ferrée. Au bout, prendre à droite la route qui longe l'Oise et continuer cette route jusqu'au passage à niveau. Prendre à gauche (rue de Conti). Poursuivre tout droit (Grande Rue).

A la poste prendre à gauche. Passer devant les halles du marché puis à droite (place de Verdun) tout droit dans la rue de l'Abbé de Breuil, de nouveau à droite (avenue du Général De Gaulle) pour retour aux Etangs de la Garenne.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques